



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
TERRITOIRE NON ORGANISÉ**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité, QUE :**

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil du TNO qui se tiendra le 21 septembre 2022.

DONNÉ À RAWDON CE 15^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Édith Gravel
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe